

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 37 (2010)
Heft: 4

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey en compagnie de jeunes Suisses de l'étranger

Congrès des Suisses de l'étranger Micheline Calmy-Rey soutient une loi sur les Suisses de l'étranger

Les Suisses de l'étranger jouent un rôle de plus en plus important, selon la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, présente au 88^e Congrès des Suisses de l'étranger organisé à St-Gall. Aussi soutient-elle l'idée d'une loi sur la Cinquième Suisse.

Au centre du Congrès: la participation des quelques 700 000 Suisses de l'étranger à la vie politique suisse. Près de 400 Suisses de l'étranger en provenance de 48 pays ont participé à ce rendez-vous, organisé du 20 au 22 août à l'Olma de St-Gall. Près de un Suisse sur dix vivant à l'étranger – et ce chiffre va aller croissant –, les Suisses de l'étranger veulent améliorer leur participation à la vie politique suisse. A cet effet, ils demandent une loi réglant les droits et les devoirs des quelque 130 000 Suisses de l'étranger ayant le droit de vote.

Un projet de loi correspondant a été approuvé vendredi par le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), le Parlement de l'Organisation des Suisses de l'étranger. Selon un communiqué du CSE, le projet de loi doit être soumis cette année encore aux autorités fédérales. La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey s'est également dé-

clarée favorable à cette loi, devant un public composé de près de 400 Suisses de l'étranger venant du monde entier. Elle s'est déclarée impatiente de lire les propositions du Congrès. Les Suisses résidant à l'étranger jouent «un rôle de plus en plus important, exercent une influence politique croissante et souhaitent participer à la vie politique de notre pays», a-t-elle déclaré. Le nombre de Suisses expatriés a fortement augmenté, passant de quelque 580 000 en 2000 à 684 974 précisément en 2009. Parmi eux, 130 000 se sont inscrits sur le registre des électeurs pour pouvoir voter en Suisse. Ils constituent donc, de manière virtuelle, un canton à part entière.

Le nouveau réseau social de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a éga-

lement été présenté lors du CSE. La plateforme en ligne www.swisscommunity.org est un «club de la Suisse internationale», taillé sur mesure pour les besoins des Suisses du monde entier. Le réseau doit promouvoir les contacts entre les Suisses de l'étranger et renforcer leurs relations avec la Suisse. Les Suisses de l'étranger disposent ainsi d'une plate-forme de recherche, d'un réseau électronique pour nouer et entretenir des contacts entre eux et avec la Suisse. SwissCommunity doit également permettre un échange régulier d'idées et d'opinions, un dialogue direct entre les Suisses de l'étranger, mais aussi de faire entendre leur voix en Suisse. Car, comme le souligne Ariane Rustichelli, responsable du projet: «Pour avoir le droit d'être représenté et entendu, il faut d'abord demander la parole.» C'est pourquoi l'Organisation des Suisses de l'étranger se réjouit de la participation de bon nombre de membres qui font vivre le 27^e canton virtuel.

EC

Canton de Lucerne: vote électronique pour les Suisses de l'étranger

Dans le canton de Lucerne, le vote est simplifié pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger. Le 28 novembre 2010, ils pourront en effet voter pour la première fois par Internet.

Aujourd'hui, bon nombre d'informations et de services sont tout naturellement consultés sur Internet. Des tests complets réalisés



Le Conseil des Suisses de l'étranger en séance



dans d'autres cantons ont confirmé la sécurité du vote électronique. Désormais, les Suissesses et les Suisses de l'étranger enregistrés dans le registre des électeurs du canton de Lucerne peuvent également utiliser Internet pour le vote électronique. L'urne électronique pour le canton de Lucerne est ouverte du quatrième lundi (1^{er} novembre 2010) au samedi inclus (12h00 HEC) précédant le dimanche de la votation du 28 novembre 2010. Les Suisses de l'étranger peuvent obtenir des informations sur le vote électronique dans une brochure illustrative à l'adresse <http://www.lu.ch/evoting>.

ÉTATS AUTORISÉS

Pour des raisons de sécurité, la Confédération n'autorise le vote électronique que dans les États garantissant le secret du vote: Union européenne, Andorre, Liechtenstein, Monaco, Chypre du Nord, San Marino, État du Vatican, Argentine, Australie, Japon, Canada, Croatie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Corée du Sud, Russie, Afrique du Sud, Turquie, Ukraine et États-Unis.

Préparation aux études universitaires en Suisse

Christina a 19 ans et est née en Grèce. Elle est en Suisse depuis 2009 et fréquente actuellement les Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse (CIUS) à Fribourg. Elle nous livre quelques-unes de ses impressions sur son arrivée dans sa patrie d'origine ...

AIAS: Pourquoi as-tu décidé de venir étudier en Suisse ?

Christina: Au début, c'était parce que je voulais faire mes études en français plutôt qu'en grec. Mais, plus tard, les raisons qui m'ont poussée à prendre cette décision ont été les suivantes:

- la grande différence entre le niveau élevé de la formation en Suisse et celui de la Grèce
- les avantages pour les étudiants en Suisse, lesquels sont moindres en Grèce
- l'organisation et le respect vis-à-vis de la formation en Suisse. En Grèce, il y a toujours beaucoup de grèves, ce qui empêche les étudiants de terminer correctement leurs études.

Ce choix est-il apparu comme une évidence ?

Quand le moment est venu de me décider quant à mes futures études, ce choix, oui, est apparu comme une évidence. Et aujourd'hui, il s'avère être un excellent choix!

Mes parents ne gagnent vraiment pas assez pour financer mes études en Grèce, où le coût de la vie est très élevé, et l'État n'accorde aucune aide pour cela. Même si les problèmes de la formation en Grèce n'existaient pas, je serais quand même venue en Suisse, parce que le coût de la vie est proportionnellement moins élevé et on a la possibilité d'y obtenir une bourse d'études. Je tiens beaucoup à la bourse que je reçois et je remercie l'AJAS de m'avoir aidée dans toutes les démarches. Sans bourse, je ne pourrais tout simplement pas étudier.

Penses-tu que tu aurais pu te préparer davantage avant de partir pour la Suisse et quels conseils pourrais-tu donner à des jeunes compatriotes de l'étranger qui, comme toi, souhaitent venir étudier ici ?

Ce que je leur recommande, c'est d'apprendre la géographie de la Suisse, car c'est un pays unique, avec tous ces cantons! L'histoire et les institutions politiques suisses sont aussi très spéciales. Je trouve intéressant de voir comment notre pays fonctionne, ce qui fait que la Suisse est ce qu'elle est actuellement. Et pour finir, je conseillerais de chercher un logement suffisamment tôt.

Avant ton arrivée, quelle image te faisais-tu de la Suisse ? Était-elle différente de la réalité ?

Pour moi, la Suisse, était et est encore aujourd'hui le pays «exemplaire» pour tous les autres pays. Ce qui lui donne, depuis toujours, une très grande «valeur», c'est son organisation dans tous les domaines, son respect pour l'environnement (recyclage) et aussi les moyens de transport extrêmement développés, qu'aucun autre pays ne possède!

Qu'est-ce qui te manque le plus souvent de la Grèce ?

Ce qui me manque le plus, ce sont les fêtes traditionnelles, les coutumes et le soleil. Mais je retrouverai tout cela dans quelques années, quand j'aurai un travail et la possibilité de m'offrir des vacances, surtout à Pâques.

Penses-tu avoir changé depuis que tu es en Suisse ?

Oui. Je suis en Suisse depuis 9 mois déjà et j'ai vécu beaucoup de nouvelles expériences en peu de temps. J'ai également ap-

pris à me débrouiller toute seule et je me sens plus adulte et enfin Suisse !

AJAS – Association pour l'encouragement de la formation de jeunes Suisse(sse)s de l'étranger

Alpenstrasse 26, 3006 Berne

tél. 031 356 61 04

e-mail: ajas@aso.ch, www.ajas.ch

Inscris-toi maintenant pour profiter des offres pour les jeunes!

L'OSE propose aux jeunes Suisses de l'étranger diverses possibilités de visiter la Suisse. Les centres de vacances pour les camps de sport d'hiver sont réservés, les familles d'accueil te souhaitent la bienvenue et ceux qui ont soif d'apprendre profitent des offres de formation.

Qui n'a encore jamais participé à un camp de sport d'hiver des Suisses de l'étranger a vraiment manqué quelque chose. Pendant dix jours, de jeunes gens du monde entier vivent sous un même toit et s'amuse sur les pistes de ski et dans le centre de vacances. Les moniteurs de ski et de snowboard qualifiés de l'OSE te montrent les techniques les plus récentes et veillent à ta réussite personnelle sur les pentes enneigées. Ce qui rend ces camps passionnants, c'est le contact personnel avec toutes ces personnes dont le point commun est leur origine suisse. Tu acquiers des connaissances à propos du pays de tes ancêtres et tu peux faire part de tes expériences lors de discussions. Un programme-cadre divertissant veille à mettre de l'animation et à amuser. Et une boum retentissante est évidemment prévue.

Il reste des places libres dans les camps suivants:

**Camp de Nouvel An à Sedrun (GR):
27.12.2010 – 05.01.2011**

**Semaine de sport d'hiver à Wengen (BE):
26.02 – 05.03.2011**

Un camp de ski et de snowboard pour les jeunes adultes à partir de 18 ans dans le monde majestueux des montagnes de l'Eiger, du Mönch et de la Jungfrau. Wengen est une station thermale d'hiver renommée, connue pour les courses du Lauberhorn.

Tu pourras toi aussi t'attaquer au parcours de la Coupe du monde. L'ambiance de ce camp est toujours extraordinaire.

Camp de Pâques à Fiesch (VS):

16.04 – 24.04.2011

Comme Pâques tombe très tard cette saison, nous proposons un camp multi-sports pour les jeunes entre 14 et 25 ans. Profiter des sports d'hiver sera certainement encore possible.

Session des jeunes: 09 – 15.11.2010

Les plus déterminés peuvent encore s'inscrire au séminaire sur la Session fédérale des jeunes. L'OSE initie les participants au système politique de la Suisse et aux thèmes de la Session des jeunes. Avec 200 politiciens en herbe provenant de Suisse, les jeunes Suisses de l'étranger participent à l'élaboration de la politique dans notre pays.

Offres de formation:

Nos offres permettent de combiner vacances et acquisition de connaissances. Nous t'apportons des conseils individuels si tu souhaites découvrir les centres de formation de Suisse. Découvre les hautes écoles suisses renommées. L'OSE te propose un aperçu pratique de la profession de tes rêves. Une famille d'accueil sympathique se réjouit déjà de ta visite.

Renseignements et informations sur les offres indiquées :

Organisation des Suisses de l'étranger
Service des jeunes
Tél.: +41 (0)31 356 61 00
youth@aso.ch
www.aso.ch

Conseil OSE

Je suis domicilié à l'étranger et j'ai perdu mon permis de conduire qui avait été établi en Suisse. Puis-je en obtenir un nouveau auprès

OFFRES POUR LES JEUNES À PARTIR DE 15 ANS

Les offres de vacances et de formation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'adressent aux jeunes Suisses de l'étranger à partir de 15 ans. Informations sur les offres pour les jeunes auprès du **Service des jeunes de l'OSE:**

Tél.: +41 31 356 61 00
youth@aso.ch, www.aso.ch

Les inscriptions aux offres pour les jeunes peuvent se faire sur le site web.

de l'autorité cantonale qui l'a établi ou auprès d'une représentation suisse à l'étranger ?

Les autorités suisses ne sont pas en mesure de délivrer un nouveau permis de conduire suisse. En effet, dès le moment où votre domicile se trouve à l'étranger, ce sont les autorités de votre pays de domicile qui sont compétentes en matière de permis de conduire et non plus la Suisse. Il s'agit d'une manifestation du principe de la territorialité qui veut que vous soyez soumis au système juridique de l'État dans lequel vous résidez. Ainsi, le domaine de la circulation routière relève exclusivement du droit du pays de domicile. Le service cantonal de la circulation routière qui vous a délivré le permis de conduire ne pourra dès lors que vous délivrer une attestation de titularité d'un permis de conduire suisse. Avec cette attestation, l'autorité cantonale certifie que vous avez bien obtenu un permis de conduire sur la base des conditions exigées par le droit suisse. Il s'agira ensuite de voir avec les autorités compétentes en la matière de votre État de domicile à quelles conditions un permis de conduire pourra vous être délivré (confirmation des données contenues dans l'attestation, examen de conduite, etc.). L'attestation du service cantonal de la circulation routière pourra à ce stade éventuellement vous être utile. Au besoin, ce document pourra être authentifié par votre représentation suisse à l'étranger.

Les adresses des services cantonaux de la circulation routière sont disponibles sur :
<http://www.strassenverkehrsamt.ch/>
SARAH MASTANTUONI,
RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Camps pour les enfants de 8 à 14 ans

Il reste quelques places libres dans nos deux camps de ski de nouvel an à Arolla (VS) et Tschier (GR)!

Camp d'hiver à Arolla (VS)

Camp d'hiver à Tschier (GR)

Date: du lundi 27 décembre 2010 au mercredi 5 janvier 2011

Nombre de participants: 35 par camp

Prix: CHF 900.- (participation au camp)

Location des skis ou du snowboard: env. CHF 150.-

Inscription

Vous trouverez les indications précises à propos des camps d'hiver ainsi que le formulaire d'inscription sur le site www.sjas.ch («nos prochaines activités»). Des réductions sont octroyées dans des cas autorisés. Le formulaire correspondant peut être commandé sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous pouvons également vous envoyer notre brochure d'information par la poste. Les deux camps d'hiver à Arolla et Tschier sont les seules offres de la FESE pour la saison hivernale 2010/11.

Camps d'été pour les enfants de 8 à 14 ans

La procédure d'inscription pour les camps d'été commence en février 2011.

Vous trouverez les indications précises à propos des différents camps d'été de l'année 2011 (dates, lieux, tranches d'âges, etc.) ainsi que le formulaire d'inscription dès février 2011 sur le site www.sjas.ch («nos prochaines activités»). Ceux qui souhaitent recevoir un aperçu de l'offre sur papier peuvent commander la brochure dès février 2011 auprès de la Fondation.

CAMPS POUR LES ENFANTS DE 8 À 14 ANS

Les camps pour les enfants suisses de l'étranger de 8 à 14 ans sont organisés par la **Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)**. Informations sur les camps pour les enfants auprès de la FESE:

Tél.: +41 31 356 61 16
sjas@aso.ch, www.sjas.ch

Les inscriptions aux camps pour les enfants peuvent se faire sur le site web.

ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

Nos services:

- Service juridique
- Service des jeunes
- AJAS – Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger
- CESE – Comité pour Écoles suisses à l'étranger
- FESE – Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 00, Fax +41 31 356 61 01, www.aso.ch